



Royaume de Belgique

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytsverve,
Ambassadeur, Représentant permanent

au briefing du Conseil de sécurité des Nations Unies
sur la Syrie (politique)

New York, le 28 février 2019

Monsieur le Président,

Je souhaite tout d'abord remercier l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, pour son premier exposé devant ce Conseil. M. Pedersen, vous pouvez compter sur notre plein soutien.

Monsieur le Président, je voudrais aborder deux points : la situation politique et la situation sur le terrain.

Premièrement, la situation politique

En 2015, ce Conseil a chargé l'ONU de faciliter le processus politique intra-syrien pour la mise en œuvre de la résolution 2254. Pour la Belgique, le conflit syrien ne peut être résolu que par un processus politique négocié, conforme à cette résolution et au Communiqué de Genève de 2012. La résolution 2254 contient tous les ingrédients nécessaires à une solution politique: un processus politique, une révision de la constitution, des élections libres avec la participation de la diaspora syrienne, dans un environnement qui protège les droits des Syriens.

Monsieur le Président,

Pour mon pays, un Comité constitutionnel « *Syrian owned, Syrian led, facilitated by the UN* » a le potentiel de servir comme point d'entrée - comme clé qui ouvre la porte aux autres aspects du processus politique. Nous soutenons le rôle important que l'Envoyé spécial doit jouer dans sa mise en place. Néanmoins, si nous voulons que ce comité soit un véritable instrument avec un fonctionnement effectif, nous devons veiller à ce que :

- a) sa composition soit crédible, équilibrée, inclusive et représentative de toutes les composantes de la société syrienne, et ;
- b) que tout accord sur sa composition porte aussi sur les procédures et méthodes de travail.

Un travail significatif a été réalisé l'année dernière. De larges consultations ont eu lieu. Malheureusement, ce travail n'a pas encore pu se conclure, ni par rapport à la composition du comité, ni par rapport aux procédures de travail.

C'est maintenant au nouvel Envoyé spécial de mettre en place sa propre stratégie, et nous l'encourageons à explorer les différentes voies possibles dans le cadre de la résolution 2254, afin d'aboutir à des progrès concrets.

Monsieur le Président;

Cette transition pacifique, inclusive et durable, doit se réaliser dans un environnement sûr, stable et calme.

D'une part, aucune paix durable n'est possible sans processus de réconciliation. Et aucune réconciliation n'est possible sans justice. Nous attachons une importance particulière à la lutte contre l'impunité et nous soutenons, dans cette perspective, le IIIM, la commission

d'enquête mandatée par le Conseil Droits de l'Homme et le mécanisme d'attribution des responsabilités mis en place au sein de l'OIAC.

D'autre part, le retour volontaire et durable des réfugiés n'aura lieu que si la vie dans un contexte sûr et digne est garanti. Afin de garantir un retour dans la dignité, il faudra mettre fin aux pillages, à l'expropriation et à l'application arbitraire des règles. Les Syriens aspirent à un pays fondé sur la primauté du droit. La sécurité va bien au-delà de l'absence de conflit armé, elle inclut aussi la protection des droits fondamentaux, l'absence de répression et d'enrôlement forcé dans les forces armées. Des milliers de Syriens continuent d'être arrêtés illégalement et sont détenus arbitrairement. Nous appelons tous les acteurs à poursuivre leurs efforts pour mettre fin à ces pratiques.

Mon second point porte sur la situation sur le terrain

Monsieur le Président,

La violence continue et engendre le déplacement de milliers de personnes, particulièrement dans le nord:

- A Idlib, l'accord entre la Turquie et la Russie, signé en septembre, a permis d'éloigner la perspective d'un désastre humanitaire. Mais la situation reste particulièrement fragile. Il est impératif que toutes les parties restent pleinement engagées à respecter l'accord.
- A Deir-ez-Zor se déroulent les derniers combats contre Daesh. La fin de Daesh comme organisation terroriste disposant d'une base territoriale ne signifie pas la fin de la menace qu'elle représente. Il est essentiel que la communauté internationale poursuive ses efforts afin d'éviter sa résurgence et sa capacité de nuisance. Tout en neutralisant et jugeant les responsables de crimes perpétrés par Daesh, un travail parallèle est nécessaire afin d'éviter de reproduire les causes ayant permis sa création et son développement.

Nous devons tout faire afin de garantir la protection des civils. Dans cette perspective, nous appelons à une cessation nationale des hostilités.

Monsieur le Président,

Etant donné qu' s'agit de ma première intervention devant ce Conseil concernant la situation politique en Syrie, permettez-moi de terminer par cette réflexion :

Afin de poursuivre cette mission difficile, l'Envoyé spécial aura besoin du soutien de la communauté internationale – des parties au conflit, des pays de la région, ainsi que de la capacité des membres de ce Conseil à travailler ensemble. Le succès de sa mission dépendra aussi largement de la volonté politique des parties au conflit et nous exhortons tous ceux qui ont de l'influence sur les parties à l'utiliser en vue d'appuyer les efforts de M. Pedersen. En définitive, ce n'est que s'il y a un minimum de confiance entre les parties, et que si le sens d'urgence est partagé par nous tous, que l'on pourra réellement progresser vers l'indispensable règlement du conflit.

Je vous remercie.